

DEPARTEMENT

GERS

Nombre de membres en exercice :
15
Nombre de membres présents :
13

Convocation du Conseil Municipal
du : 19/02/2021

Date d'affichage :
19/02/2021

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'AUTERRIVE

XXXXXXXXXXXX

Séance du 1^{er} Mars 2021

XXXXXXXXXXXX

L'an deux mille vingt le 1^{er} Mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PENSIVY, Maire.

Présents : PENSIVY Bernard, ANTON Florian, BOURRUST Gilbert, CARPONCY Magali, DARRE Patrick, GANEO Franck, GHIGO Benoit, MEAU Benjamin, NORCA Eric, RECOCHE Julien, BERNIER Perig, DUBOR Aurélie, QUENEL Céline

Excusés : CABALLE Cyrille

Absents : MULLER Fatéma

Procurations :

A (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s) : GHIGO Benoit été élu secrétaire.

Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

D01032021A En exercice : 15 / Présents : 13 – Excusés : 1 - Absent(s) : 1 - Procurations : 0 - Suffrages exprimés : 12 – Pour : 12

La commune a été choisi comme « commune test » pour la mise en place de la nouvelle nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2022.

Mme CARPONCY, Adjointe au Maire, présente le compte administratif 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

<u>Dépenses</u> Prévu ;	223 832.76 €
Réalisé :	54 238.51 €
Restes à réaliser :	13 000 €

<u>Recettes</u> Prévu :	223 832.76 €
Réalisé :	66 252.67 €

Fonctionnement :

<u>Dépenses</u> Prévu ;	523 225.02 €
Réalisé :	289 337.50 €

<u>Recettes</u> Prévu :	523 225.02 €
Réalisé :	535 267.68 €

Résultats de clôture de l'exercice :

Investissement : 12 014.16 €
Fonctionnement : 245 930.18 €
Résultat global : 257 944.34 €

Monsieur le Maire précise que l'agglomération souhaite augmenter le taux d'imposition de l'intercommunalité à 2% ou 3%.

M. Perig BERNIER précise que cette augmentation de la part de l'agglomération doit être précisé dans la gazette pour informer les habitants.

Objet : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

D01032021B En exercice : 15 / Présents : 13 – Excusés : 1 - Absent(s) : 1 - Procurations : 0 - Suffrages exprimés : 13 – Pour : 13

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorerie Auch-Ville à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Maire et le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de exercices.

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2020

D01032021C En exercice : 15 / Présents : 13 – Excusés : 1 - Absent(s) : 1 - Procurations : 0 - Suffrages exprimés : 13 – Pour : 13

Après avoir approuvé le compte administratif, le Conseil Municipal a voté l'affectation des résultats 2020 comme suit :

- Excédent de fonctionnement :	48 076.83 €
- Excédent reporté :	197 853.35 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	245 930.18 €
- Excédent d'investissement de :	12 014.16 €
- Déficit des restes à réaliser de :	13 000 €
Soit un besoin en financement de :	985.84 €

Et décide d'affecter :

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : Excédent	245 93.18 €
Affectation complémentaire au 1068 :	985.84 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	244 944 .34€
Résultat d'investissement reporté (001) :	12 014.16 €

Objet : ADRESSAGE

Les commandes des plaques de rue sont à faire.

Monsieur le Maire présente des devis d'entreprise à 7 550 €, à 6 371 € et 7 368 € en plaques émaillées.

Le choix de la société se porte KROMME

Objet : OUVERTURE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BP 2021

D01032021E En exercice : 15 / Présents : 13 – Excusés : 1 - Absent(s) : 1 - Procurations : 0 - Suffrages exprimés : 13 – Pour : 13

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales stipule que l'exécutif d'une collectivité peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater une dépense d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, pour des dépenses à caractère urgent.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir autoriser l'ouverture exceptionnelle de crédits en section d'investissement à hauteur de 25% du crédit de l'année 2020. Le montant total des crédits ouverts en investissement étant de 210 565 €, l'ouverture des crédits ne peut dépasser 52 641€.

Le Conseil Municipal, les explications entendus, décide à l'unanimité, d'accepter l'autorisation exceptionnelle d'ouverture de crédits en section d'investissement à hauteur maxi de 25% du crédit de l'année 2020 chapitre par chapitre avant le vote du budget primitif 2021 tel qu'il suit et les reports de crédits correspondants au BP 2021 :

- Chapitre 21 article 2183 : 1 000 €
- Chapitre 21 article 2131 : 2 500 €
- Chapitre 21 article 2181 : 500 €
- Chapitre 21 article 2188 : 10 000 €

QUESTIONS DIVERSES

COMMUNICATION

Fatima MULLER se propose de faire « vivre » le site internet de la municipalité. Il faut prendre en compte le prix de l'hébergement d'un site internet plus la formation pour mettre à jour.

Tarif environ 1 500 € société basée sur Auch.

Eric NORCA présente au conseil l'intérêt d'un site internet et d'une page facebook.

RESERVES INCENDIES

Un défibrillateur est à installer et à acheter.

On pourrait en installer un aux toilettes publiques et / ou niveau de la bascule.

Unanimité pour en acheter un.

BORNES WIFI

Y a-t-il une utilité d'en installer dans le village ? Pertinence à l'heure de la 4G.

ROUTES ET ENTRETIEN

Patrick DARRE présente les devis pour les travaux d'entretien (reprise/ enrobés, curage...) soit 35 500 €.

Le service ingénierie départemental viendra pour proposer des aménagements sur la circulation, la traversée du village et de l'accessibilité à la Mairie.

ECOLE NUMERIQUE

Equipements de vidéoprojecteurs de 2 classes sur 3. Faut-il installer un 3ème sachant la menace de la pérennité de 3 classes à court-terme ?

Fin de séance : 21h58

QUESTIONS DIVERSES

- Aides financières aux entreprises pour le COVID
2 entreprises éligibles sur Auterrive, le Karadoc restaurant et entreprise de plomberie.
- Embellissement du village
Budget environ 1 000 € - Réfection des massifs en partenariat avec les serres du cedon à Pavie.
- Poulailier écoles
Florin a présente le plan.

Fin de séance : 21h54